

Les Granges

Février 2026
n° 172

**"Je suis la lumière du monde; celui qui me
suit ne marchera pas dans les ténèbres,
mais il aura la lumière de la vie".
(Jean 8 verset 12)**

**Assemblée générale de paroisse
le 15 mars 2026
Venez nombreux !...**



Image de la couverture

Abside de la chapelle de Notre-Dame du Haut construite de 1953 à 1955 sur la colline de Bourlémont à Ronchamp en Haute-Saône. Elle est une œuvre de l'architecte franco-suisse Le Corbusier érigée à l'emplacement d'un ancien sanctuaire romain



Y a du vent dans les voiles !

Notre petite église a le vent en poupe.

De jolis projets vont bientôt voir le jour grâce aux efforts de beaucoup d'entre vous :

Un appartement au deuxième étage du temple pour accueillir des familles en lien avec les Diaconesses de Reuilly qui ont cruellement besoin de logement notamment pour accueillir des familles de migrants.

Une nouvelle sacristie toute rénovée avec une ouverture sur la cour pour développer des activités pour la jeunesse dont le catéchisme mais encore des activités nouvelles.

Bientôt une nouvelle cuisine derrière le temple pour faciliter nos repas de paroisse.

Et enfin, de nouvelles toilettes.



Tempête sur la mer de Galilée, tableau de Rembrandt au musée de Boston.

Ces projets voient le jour grâce à l'aide de la fondation FLAM* qui soutient les églises locales pour leur développement mais surtout grâce au dynamisme des membres du Conseil Presbytéral et de tous celles et ceux qui ont donné de leur temps, de leurs compétences et de leurs énergies.

Du reste, ce dont nous parlons ne se résume pas simplement en projets mais bien plutôt en nouveaux outils pour donner du sens à notre « projet de vie » d'église : être toujours davantage une église ouverte, solidaire, tournée vers le monde.

En un mot (ou presque) : MERCI à Dieu d'abord de susciter dans notre église autant de belles énergies et MERCI à tous celles et ceux qui ont donné corps à ces travaux.

***FLAM** : Cet acronyme signifie "Foi-Lumière-Action-Ministère". C'est une association loi 1901 créée en 2020 grâce à une donation. Elle a pour objet d'apporter un soutien permanent aux projets des églises protestantes de France.

Prière

Engagements

Notre Dieu, nous nous engageons à résister aux impulsions qui blessent et qui détruisent, à accepter les critiques qui alertent et qui instruisent, à, risquer les offres qui exposent et qui lient, à donner la présence qui écoute et qui épaulé.

Mais tu sais combien notre cœur est plus petit que le tien.

Accompagne-nous donc pour que nos engagements ne deviennent ni nos écrasements ni nos trahisons.

Jour par jour, donne-nous ce qu'il nous faut afin que nos vies soient nourries et qu'elles puissent se tenir debout. Si tu es un berger, tu ne saurais ignorer nos petites pattes, nos yeux myopes et nos oreilles inquiètes. Pourtant tu nous fais tous avancer et tu t'intéresses spécialement à celui qui trébuche et qui s'égare. Nous nous engageons ainsi dans cette troupe que tu rassembles de jour en jour, ton Eglise en transhumance avec le monde vers ton Royaume.



Fête de la transhumance en Ardèche.

Notre Dieu, nous nous engageons à te servir librement, à te connaître efficacement, à te provoquer quand nous ne te comprenons pas, à t'obéir quand nous te comprenons assez, à te questionner encore, jusqu'à ce que tu te montres, à te remercier déjà, pour ce que tu donnes.

Nous nous engageons à vivre fraternellement avec qui nous plait et avec qui nous déplaît, car tu nous as constitué frères et sœurs de celui qui est mort et ressuscité pour ses amis comme pour ses ennemis.

Que notre engagement soit l'écho du tien : Libre dans son amour, aimant dans sa liberté, spontané et solide, ému et tenace, n'ayant pas haute opinion de lui-même, mais haute opinion de ta Grâce. Accompagne notre esprit de ton esprit.

Amen.

André Dumas.

Cent prières possibles, éd. Cana, 1982.

Réflexion synodale

Vivre l'église universelle

L'Evangile est une Bonne nouvelle pour tout être humain et il peut résonner en toute langue et toute culture !



Photo de groupe partielle des participants au synode régional d'Angers (21-23 novembre 2024).

L'Église universelle, inspirée par l'Esprit de Dieu, est le signe d'une communauté humaine ouverte, pluraliste, solidaire. C'est fort de cette inspiration que l'Église protestante unie de France, à travers ses relations internationales, souhaite œuvrer avec d'autres à rendre notre terre habitable.

Aucune Église ne peut remplir seule sa mission, parce qu'aucune Église n'est à elle seule l'Église de Jésus-Christ. Les Églises comme les individus croyants ont besoin des autres pour approfondir leur foi et mieux témoigner face aux défis de notre temps.

« L'Église protestante unie de France se reconnaît comme l'un des visages de l'unique Église du Christ et participe à la mission d'annoncer l'Évangile au monde en paroles et en actes ».

Cette citation est tirée de la constitution de l'Église protestante unie de France ; elle pointe que l'ouverture aux autres confessions chrétiennes et à l'international fait partie intégrante de son identité. De même qu'un chrétien a besoin de rencontrer d'autres chrétiens pour progresser dans sa foi et dans son témoignage, de même les Églises aussi ont besoin des autres Églises pour approfondir leurs convictions et les mettre en œuvre face aux défis de notre temps. Le partage d'informations, d'expériences, d'idées est un outil essentiel au service de la mission des chrétiens et des Églises.

Prière

Seigneur, nous te rendons grâce pour ton Église répandue dans le monde entier. Par ton Esprit-Saint, accorde-lui la vie, la puissance et la vérité. Mets dans nos cœurs un amour vigilant et filial pour elle, et remplis-nous de ferveur pour ton règne.

Amen



Le mot de la présidente



Avant l'Assemblée Générale, j'aimerais partager avec vous plusieurs sources de joie pour notre église :

Matthieu, notre pasteur qui achèvera ses 6 ans au mois de juillet prochain, poursuit sa mission à Rochefort et autour : tel est son souhait et celui de notre communauté. C'est vraiment une joie, surtout quand on pense à toutes les paroisses sans pasteur ! Nous pourrions plusieurs années encore, profiter de son rayonnement et nous nourrir de ses belles prédications

La Région Ouest de l'EPuDF fait un beau pari sur l'avenir : maintenir un nombre conséquent de pasteurs et pour cela elle demande un petit effort à tous, donateurs de longue date comme nouveaux venus. Si chacun donne au moins la somme de 7 Euros par mois cela suffirait à condition d'être nombreux.

Nos locaux font peau neuve pour accueillir les paroissiens et s'ouvrir à la cité :

Au 2^e étage, le chantier avance bien grâce aux multiples bonnes volontés et l'appartement sera bientôt prêt pour accueillir une famille. Dès que la peinture sera finie, nous aurons à nouveau besoin de bras pour le ménage et l'ameublement. Ce projet social prendra tout son sens quand nous accueillerons enfin une famille, en partenariat avec la fondation des Diaconesses de Reuilly. Nous espérons d'ailleurs recevoir, pendant un temps de culte, un représentant de cette fondation pour expliquer sa mission et son rayonnement.



*Travaux au 2^e étage
locaux annexes*

Un autre projet prend forme petit à petit : la sacristie s'ouvre déjà sur la cour par une belle porte-fenêtre et au mois de Mars les murs seront rénovés et la pièce aménagée pour accueillir de belles et joyeuses rencontres : école et études bibliques, réunions de prière, ateliers, échanges... Nous attendons vos idées constructives !

Nous avons encore plein d'autres projets à partager avec vous pour enrichir les activités, dynamiser l'entraide. Nous sommes en chemin avec notre Seigneur !

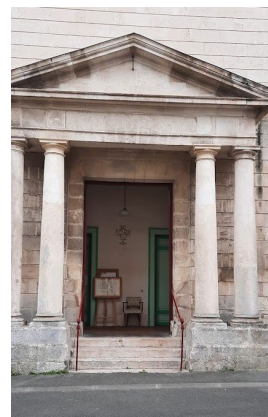
Alors venez nombreux pour notre AG du 15 Mars !

Attention le déroulement est différent des autres années : le culte a lieu le matin et l'AG prend place après le repas partagé. Ainsi, comme beaucoup l'ont souhaité, nous aurons le temps de dialoguer, de partager de manière constructive bilans et projets et l'Assemblée Générale ne sera pas une formalité mais un temps d'échanges, un moment précieux pour partager des nouvelles et des espérances.

« Que le Dieu de notre Seigneur Jésus Christ (...) ouvre votre cœur à sa lumière, pour que vous sachiez quelle espérance vous donne son appel » Lettre aux Ephésiens1, 17-18

Ouverture du temple

Notre temple est dorénavant ouvert tous les samedis de 14h30 à 16h. C'est notre pasteur Matthieu, qui se charge, sauf une fois par mois, (week-end concédé à notre pasteur pour raison personnelles), dorénavant de tenir cette permanence. Nous avons donc besoin d'une personne remplaçante pour tenir la permanence Pour connaître les jours où l'on peut avoir besoin de votre concours, bien vouloir contacter votre pasteur.
Un grand merci.



Le mot de la secrétaire, à propos de l'assemblée générale

Chers membres et ami(e)s de la paroisse de Rochefort

Notre paroisse grandit, nos locaux sont plus accueillants, des projets aboutissent mais .les règles d'une A.G. RESTENT CONTRAIGNANTES ;

Pour voter et/ou être représenté il faut être membre de l'Association Cultuelle. Vous pouvez, à tout moment, si cela n'est pas déjà fait vous inscrire auprès de notre présidente Sylvie, ou de moi-même.

Dans ce numéro vous trouverez :

- Un POUVOIR si vous ne pouvez-vous déplacer
- Le COMPTE RENDU de l'A.G. DU 2 MARS 2025 qui sera à valider.

Je me réjouis de vous retrouver le 15 mars prochain ;

Annie Masson
secretariat.epuf rochefort@gmail.com

**Vous êtes toutes et tous invités, le 15 mars 2026 à 13h30
à participer à l'Assemblée
Générale de l'Association Cultuelle de l'Église Protestante Unie
de Rochefort au temple 17 rue Jean Jaurès.**

Cet avis tient lieu de convocation.

Le déroulement de l'ASSEMBLEE GENERALE

Le 15 mars 2026 à 13H30,

au Temple 17 avenue Jean Jaurès à ROCHEFORT

⇒ 10h30 CULTE avec Sainte Cène

⇒ 12 h REPAS partagé

⇒ 13h30 ASSEMBLEE GENERALE

ORDRE DU JOUR

- Election du bureau de l'A.G.
- Adoption du Compte Rendu de l'AG. Du 2 Mars 2025
- Election d'un(e) conseiller(ère)
- Rapport Moral de l'année écoulée
- Rapport d'Activité
- Bilan financier 2025 - (quitus-)
- Budget prévisionnel 2026 -(vote)

-Assemblée Générale extraordinaire du Lien Protestant Rochefortais Election pour un renouvellement complet du bureau de l'association.

-Questions Diverses



Pouvoir

Au cas où il vous serait impossible de participer à l'Assemblée Générale, nous vous invitons à remplir et nous faire parvenir dès à présent, 17 rue Jean Jaurès, le pouvoir ci-dessous :

Rappels : ce pouvoir ne peut être donné qu'à une personne elle-même inscrite sur la liste des membres. Chaque membre présent ne peut disposer que d'un seul pouvoir (les pouvoirs reçus en blanc seront répartis entre les membres présents à l'assemblée générale).

Je soussigné(e)

NOM.....Prénom.....

Demeurant.....

Membre de l'Association Cultuelle de l'Église Protestante Unie de Rochefort, donne pouvoir à

NOM..... Prénom.....

Également membre de l'association, pour participer en mon nom aux délibérations et votes lors de l'Assemblée Générale du 15 mars 2026

A Le

(Signature, précédée de la mention manuscrite " bon pour pouvoir "



Compte rendu ASSEMBLEE GENERALE du dimanche 2 MARS 2025

10 h30 Ouverture de l'A.G.

Présents 22, Pouvoirs 8 ; 30 membres sont présents ou représentés

Bureau de l'A.G. : Présidente S. Bardou, Secrétaire A. Masson, Modérateur D. Guibert

1°Le COMPTE RENDU de l'Assemblée Générale du 10 Avril 2024, affiché au mur, est adopté à l'UNANIMITE

2° ELECTION d'un nouveau membre du conseil presbytéral en remplacement de Joseph Mabiala , démissionnaire en mai 2024, pour la durée restante de son mandat Amélie de LABBEY est élue à l'UNANIMITE pour 3 ans (30 voix exprimées)

10h 45 arrivées de J. Therme et M-H Arnould : présents 24, pouvoirs 8 : total 32

3°RAPPORT MORAL de la Présidente du Conseil Presbytéral Sylvie BARDOU

Elle insiste sur le travail d'équipe réalisé depuis un an, le renforcement du C.P. avec l'aide et l'implication des personnes « ressource ». Elle note avec joie la mise en œuvre du projet d'église avec

le résultat positif des actions vers les familles (5 à 6 enfants à l'école biblique 1 fois par mois) et vers la cité plusieurs concerts, et expositions.

-Question : Une part du budget FLAM peut-elle être affectée à la rénovation de la sacristie ?

-Réponse : Oui, bien sûr, nous allons prendre le temps de bien penser la rénovation

4°RAPPORT d'ACTIVITES PASTORALES : pasteur Matthieu CAVALIE

Le pasteur est actif, non seulement pour notre paroisse mais aussi bien souvent pour les paroisses avoisinantes (services funèbres, baptême, cultes dominicaux) Il met en œuvre des conférences, des expositions, des cultes autrement »....) Un regret : trop peu d'auditeurs pour la Nuit de la Lecture

Question : Tableau des cultes ? Qu'est-ce que c'est ?

Réponse : Patrick PETIT qui a la charge de ce tableau, organise et s'assure de la présence d'un prédicateur local pour les cultes lorsque je suis appelé dans une autre paroisse ou en vacances.

Question : Y a-t-il eu une sortie paroissiale ?

Réponse : Oui, en Vendée au bois Tiffroy le 30 Juin 2024 Le pasteur annonce un « voyage » dans les Cévennes début sept.2025 pour assister au Culte du Désert à Mialet (Gard) (environ 15 places)

5°RAPPORT FINANCIER

BUDGET 2024 A la suite de la démission des deux trésoriers en Mai 2024, la présidente et le conseil ont pris la charge des finances pro temporis avec l'aide du trésorier expérimenté de La Rochelle. Sylvie Bardou rappelle brièvement les tâches effectuées : mise à jour de la liste des membres de la paroisses , tri des archives financières ; collectes des dons et dépôts en banque ; enregistrement sur le Logiciel Logeas des opérations effectuées depuis le 01.01.2024 ouverture d'un compte séparé pour budget FLAM Les offrandes (anonymes ou nominatives) servent à financer l'église locale contribuent au budget de la Région Ouest, et , au niveau national, au paiement des pasteurs Les comptes présentés aujourd'hui , ont été révisés par J. POITEVIN, trésorière des Iles de Saintonge et clôturés par la Région Ouest.

Le BUDGET 2024, est adopté à l'UNANIMITE, QUITUS est DONNE au gestionnaire.

BUDGET PREVISIONNEL 2025. La cible est ramenée à 5 000 euros, Sur 50 foyers connus 30 participent financièrement Il manque 2 680 euros pour atteindre l'équilibre ; il faudrait trouver de nouveaux cotisants.

Question : Pourquoi le montant de la taxe foncière du presbytère 2500 € est-elle prévue si élevée ?

Réponse : Suite à la suppression de la taxe d'habitation, les communes « chargent » la taxe foncière.

BUDGET FLAM : Vous voyez le résultat de son utilisation : sonorisation, écran vidéo, communication Il reste un montant substantiel, de l'ordre de 20.000€, pour rénover la sacristie et le rez de chaussée de l'annexe ;

Question : La rénovation des toilettes peut-elle entrer dans ce budget ?

Réponse : Oui il s'agit bien d'améliorer l'accueil dans les locaux.

LE BUDGET PREVISIONNEL 2025 est voté à l'UNANIMITE

6°ASSEMBLEE GENERALE / LE LIEN ROCHEFORTAIS année 2024

Patrick Petit, président évoque une association en sommeil : 2 cotisations enregistrées en 2024 et le montant d'une quête dominicale. Une seule demande d'aide pour un montant de 60 euros. L'ordre du jour étant épuisé l'Assemblée Générale est déclarée close à 11h50

La Secrétaire Annie Masson

La Présidente Sylvie Bardou.

LETTRE D'INFORMATION DES PROTESTANTS DE LA RÉGION OUEST

Le meilleur de l'actualité locale, régionale et nationale

Reproduction
d'un article
proposé par la
Région ouest
de l'EPUDF, en
date du 22
janvier 2026

**CONFIEZ VOTRE ÉGLISE
À UN PRO
VOTRE ÉLECTRICITÉ AUSSI !**

JE DONNE

Campagne de financement des postes de pasteurs
Pour un don de 100 €, seulement 34 € après réduction d'impôt.
Si vous êtes imposable, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

www.region-ouest.epudf.org

ÉGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE

Afin d'aider les Églises locales à atteindre la contribution régionale, le Conseil régional Ouest a validé le principe d'une campagne de communication dédiée au financement des postes pastoraux.

Plusieurs pistes visuelles ont été étudiées : une approche incarnée, une approche institutionnelle et une approche décalée. C'est cette dernière option qui a été retenue par le Conseil.

La campagne se déroulera sur 16 semaines à partir de mi-janvier 2026, avec un nouveau visuel dévoilé tous les 15 jours. Le principe reste identique d'une affiche à l'autre : un pasteur en "contre-emploi", placé dans une situation inhabituelle et volontairement loufoque.

Le slogan renvoie à l'idée suivante : un pasteur doit pouvoir assurer sa mission, et pour cela l'Église a besoin de vos dons. "Confiez votre Église à un pro... et votre électricité aussi !" s'accompagne d'un "**Je donne !**" qui sert d'appel à l'action.

Un QR code renvoie directement vers la page de don du site de l'EPUDF Région Ouest, via la plateforme Yapla.

L'affiche rappelle également l'avantage fiscal : pour un don de 100 €, le coût réel n'est plus que de 34 € après réduction d'impôt, pour les personnes imposables, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Le logo EPUDF est clairement identifiable, tout comme le site web de la Région Ouest.

Cette campagne a été réalisée grâce aux ressources du Protestant de l'Ouest. Pour concevoir les visuels, nous avons eu recours à l'intelligence artificielle, en rédigeant des prompts décrivant chaque situation.

Grâce à cette méthode, le coût de la campagne est insignifiant et une telle réalisation aurait été difficilement envisageable par des voies traditionnelles (agence, photographe, studio, etc.).

Photos libres de droit ou pas !...

(Voyage en absurdie !...)

(Article proposé par Daniel Guibert, rédacteur du journal avec l'aval du conseil presbytéral).

A l'occasion de la diffusion du n° 166 de septembre 2024 de notre journal, j'avais repris un article paru dans la lettre hebdomadaire de la région ouest de l'église protestante unie de France concernant "Sport et religion". J'ai ensuite recherché une photo afin d'illustrer cet article. Je suis allé sur le moteur de recherche Google et j'ai tapé : "Photos libres de droit JO 2024 BMX". En effet, j'avais suivi l'arrivée spectaculaire de nos trois champions français aux J.O. Quoi de plus approprié que de choisir une photo sur ce sport ?

C'est par le plus grand des hasards que je suis tombé sur la photo que j'ai reproduite dans notre journal. Je ne suis pas allé sur le site de cette photo, je n'ai fait que faire un "copier-coller", me rapportant à ce que j'avais tapé dans le moteur de recherche. C'est donc en toute bonne foi que j'ai utilisé cette photo.

Notre journal a ensuite, comme d'habitude, était édité sur notre site par notre webmaster Jean-Pierre.

Le 14 mai, 2025, notre pasteur Matthieu recevait un courriel du cabinet d'avocats Reynal-Perret de Bordeaux ainsi libellé :

« Je vous contacte en ma qualité de Conseil de l'Agence France presse laquelle est titulaire d'une vaste collection de photographies et accorde à ce titre des licences payantes pour leur utilisation.

Or ma cliente a constaté la publication sur votre site internet d'une œuvre originale sur laquelle elle détient des droits exclusifs.

Comment ont-ils pu visionner notre site et trouver cette photo litigieuse ? Cela je l'ignore. Peut-être par le biais d'un logiciel spécial scannant toutes les parutions qui sont éditées sur le net ?

L'avocat, pour éviter tout dépôt de plainte à notre encontre proposait un accord amiable sur le règlement d'une somme de 742€ et le retrait de la photo litigieuse de notre site. Il nous était proposé une démarche "amiable"

J'ai alors soumis plusieurs solutions. Soit l'abandon pure et simple de la créance en faisant appel à l'empathie de la photographe en vain, puis le paiement de 300€ pour solde de tout compte, enfin le paiement de la totalité de la somme en quatre fois. Tout a été rejeté avec pour toute réponse : *« Il est de jurisprudence constante que la bonne foi est indifférente en matière de contrefaçon »* Cependant ils acceptaient le paiement de la totalité de la créance en trois fois. Bel effort de leur part !...



Et surtout ne recommence pas !...

Il ne nous restait que deux solutions, soit aller devant une juridiction pénale avec l'assistance d'un avocat, avec le risque d'une amende et de la confirmation du paiement de la créance, ainsi que les frais d'avocat des deux parties, Soit en passer par ce qu'ils demandaient et payer.

C'est cette deuxième option que le conseil presbytéral a choisie.

Cette affaire nous incite à une plus grande prudence dans nos publications. C'est vrai que "nul n'est censé ignorer la loi", mais quand même, dans cette affaire personne n'a cherché à frauder!...

Libre tribune

Cette rubrique est la vôtre, n'hésitez pas à nous envoyer vos articles, vos coups de cœur, vos rêves et tout ce que vous voulez partager avec les lecteurs. **Ces articles sont proposés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.** Ils peuvent entraîner des réponses où des réactions, qui seront publiées dans le prochain journal.

Humour :

Deux gamins du village regardent attentivement le pasteur qui répare le portail de sa maison. Le pasteur, ému, leur dit : - "C'est très bien, mes enfants, d'observer comment on travaille de ses mains. Vous savez d'ailleurs que Jésus a pratiqué pendant la majeure partie de sa vie le métier de charpentier." - "Ce n'est pas ça du tout," répond un des deux gosses, "on attend juste pour savoir ce que dit un pasteur quand il se tape sur les doigts avec le marteau"



Dis papa, c'est quoi un pasteur bricoleur ?...

On a fêté Noël au temple

(Texte et photos de Daniel Guibert)



Cette année encore, nous avons eu la joie de nous retrouver nombreux au temple pour fêter la naissance de Notre Seigneur, avec un peu d'avance, le 16 décembre dernier. Nous avons assisté, recueillis au culte vivant préparé et animé par les enfants de l'école biblique.



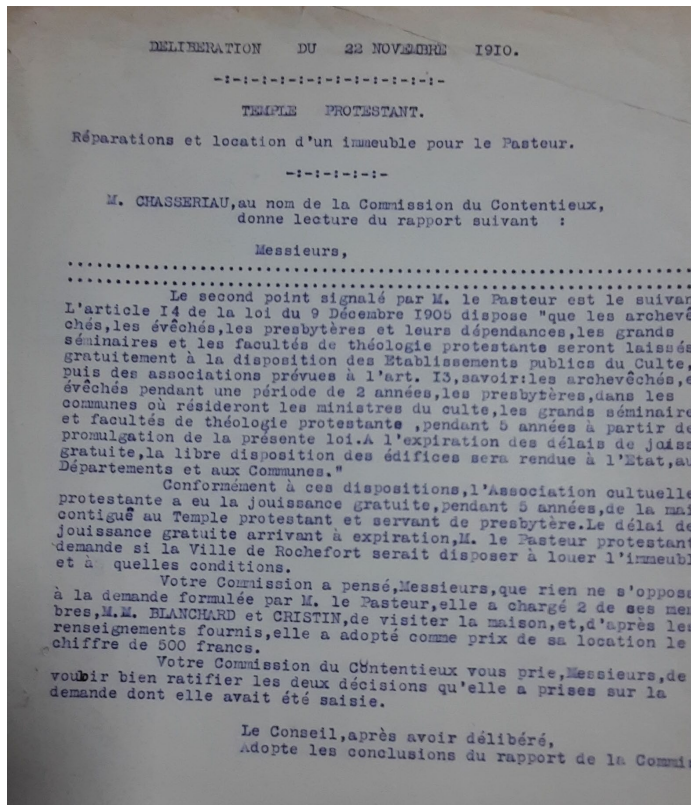
D'une façon imagée, en tirant des fils de laine à destination de pays imaginaires, les enfants ont tissé la toile de l'église universelle.

Nous avons partagé le pot de l'amitié avant de déjeuner ensemble dans une ambiance détendue. Ce fut un moment privilégié pour discuter et faire connaissance.

L'après-midi a été consacré au reportage avec diaporama, présenté par Sylvie sur son voyage en Egypte au contact des églises coptes. C'était intéressant et instructif sur la vie d'autres chrétiens que nous n'avons pas l'habitude de fréquenter. Il est cependant dommage que si peu de personnes soient restées pour cette présentation qui ne manquait pas d'intérêt...

Pourquoi la jouissance de notre temple est gratuite...et pourquoi payons-nous une location pour les locaux annexes ?...

(Texte proposé par Daniel Guibert)



Notre temple de Rochefort, construit en 1820, avec l'aide de fonds municipaux et de l'état, a été reversé, comme un bon nombre d'églises en France, à la municipalité de Rochefort à la suite de la promulgation de la loi du 9 décembre 1905 de séparation des églises et de l'état. Dans son article 13, il est précisé : " **Les édifices servant à l'exercice public du culte**, ainsi que les objets mobiliers les garnissant, seront laissés **gratuitement** à la disposition des établissements publics du culte, puis des associations appelées à les remplacer auxquelles les biens de ces établissements auront été attribués (...)."

Il s'agit bien là, des lieux de culte, par contre l'article 14, précise : " (...), **les presbytères** et leurs dépendances, (...) seront laissés **gratuitement** à la disposition des établissements publics du culte, puis des associations prévues à l'article 13, (...) pendant une période de deux années ; les presbytères dans les communes où résidera le ministre du culte, (...), pendant cinq années à partir de la promulgation de la présente loi."

Il ne faut pas oublier que les locaux annexes ont été construits en 1860 pour, à l'origine, servir de logement au pasteur. (Bien que ceux-ci ne les aient jamais utilisés comme tel).

J'ai retrouvé, dans les archives de la ville, un document qui corrobore cet article 14 de la loi. Il s'agit d'une délibération de la commission des bâtiments de la mairie de Rochefort suite à une demande du pasteur en date du 22 novembre 1910 accordant la location des locaux annexes au temple pour une somme de 500Frs. de l'époque.

Cet accord de location a ensuite été prorogé régulièrement entre les représentants successifs de notre paroisse et la municipalité. Elle est toujours d'actualité. et se monte actuellement à 124,71€ par trimestre.



Les fidèles quittent le temple.

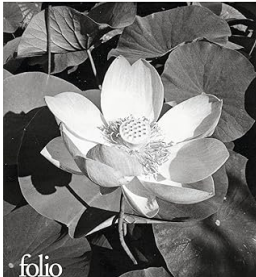
(Au premier plan le temple construit en 1820 et à côté les locaux annexes construits en 1860)

Idées lectures

(Proposées par notre pasteur Matthieu Cavalié).

La plus que vive

Christian Bobin
La plus que vive



"Tu meurs à quarante-quatre ans, c'est jeune. Aurais-tu vécu mille ans, j'aurais dit la même chose : tu avais la jeunesse en toi, pour toi. Ce que j'appelle jeune, c'est vie, vie absolue, vie confondue de désespoir, d'amour et de gaieté. Désespoir, amour, gaieté. Qui a ces trois roses enfoncées dans le cœur a la jeunesse pour lui, en lui, avec lui. Je t'ai toujours perçue avec ces trois roses, cachées, oh si peu, dessous ta vraie douceur. "

Le très bas



L'enfant partit avec l'ange et le chien suivit derrière. Cette phrase convient merveilleusement à François d'Assise. On sait de lui peu de choses et c'est tant mieux. Ce qu'on sait de quelqu'un empêche de le connaître. Ce qu'on en dit, en croyant savoir ce qu'on dit, rend difficile de le voir. On dit par exemple : Saint-François-d'Assise. On le dit en somnambule, sans sortir du sommeil de la langue. On ne dit pas, on laisse dire. On laisse les mots venir, ils viennent dans un ordre qui n'est pas le nôtre, qui est l'ordre du mensonge, de la mort, de la vie en société. Très peu de vraies paroles s'échangent chaque jour, vraiment très peu. Peut-être ne tombe-t-on amoureux que pour enfin commencer à parler. Peut-être n'ouvre-t-on un livre que pour enfin commencer à entendre. L'enfant partit avec l'ange et le chien suivit derrière.

L'A.C.O.

Qu'es aquo ?*

(Texte proposé par Daniel Guibert)



Une exposition a été disposée depuis quelques semaines dans notre temple sur l'A.C.CO. Pour tous ceux qui n'ont pas vu ces panneaux très instructifs, permettez-moi de vous présenter cette association chrétienne.



L'Action Chrétienne en Orient est une association missionnaire protestante qui entretient des relations de fraternité et de solidarité avec des Eglises et des œuvres chrétiennes, principalement protestantes, au Moyen-Orient.

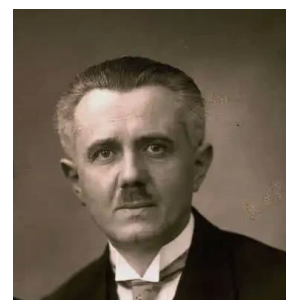
Grâce à de nombreux partenariats l'ACO soutient des projets très variés dans les domaines de l'éducation, du social, de la santé, de la solidarité en contexte de crise, de la résolution des conflits, de la formation théologique, de la vie d'Eglise au sein de communautés locales.

Les Eglises protestantes au Moyen-Orient vivent une situation très particulière : elles sont minoritaires au sein de la minorité chrétienne composée d'Eglises traditionnelles orientales, orthodoxes et catholiques. Leur environnement est marqué par l'Islam avec ses différents courants théologiques et ses résonances sociales et politiques. Leur contexte est celui d'une région du monde secouée par des crises géopolitiques aux enjeux divers et complexes, où les puissances régionales et occidentales confrontent leurs intérêts.

Pour autant les Eglises protestantes que nous soutenons au Moyen-Orient rayonnent par leur témoignage vécu au nom de l'Evangile, par leurs œuvres éducatives et sociales, par leurs convictions pacifiques et critiques, par leur souci des relations œcuméniques entre Eglises, par leur dialogue avec l'Islam et les minorités religieuses de la région.

Elles s'engagent pour être à la fois au service de leurs sociétés respectives et pour témoigner de leur foi avec conviction et respect dans un contexte difficile. Elles comptent sur notre soutien pour les aider à tenir et à avancer malgré les épreuves qu'elles traversent.

L'Action Chrétienne en Orient fut créée à Strasbourg le 6 décembre 1922 par le pasteur alsacien Paul Emile BERRON, né le 9 décembre 1887 à la petite Pierre dans le Bas Rhin, alors allemand et décédé le 16 avril 1970 à Neuchâtel en Suisse. Après la 1ère guerre mondiale et l'effondrement de l'Empire ottoman, la Syrie et le Liban étaient sous mandat français et le nombre de réfugiés et de survivants du génocide qui affluaient tout particulièrement à Alep, deuxième ville de la nouvelle entité syrienne, ne cessait de croître. C'est suite aux diverses vagues de persécutions qui s'étaient abattues sur les chrétiens, notamment Arméniens, que l'ACO fut créée.



Pasteur Paul Emile Berron.

Cette association existe toujours, son siège se situe au 7 rue du général Offenstein à Strasbourg.

* *Locution occitane plus guère employée pour dire « Qu'est-ce que c'est ? »*



Février

Dimanche 1 ^{er}	10h30	Culte avec Ste Cène
Mercredi 4	15h	Visite à Ehpad Clos des Fontaines.
Jeudi 5	16h	Conseil presbytéral et PASTORALE
Vendredi 5	18h30	Ecole biblique
Samedi 6	09h30-12h	Formation prédicateurs laïques
	14h30 à 16h	Permanence du pasteur au temple
Dimanche 8	10h30	Culte.
Jeudi 12	17h30	Etude biblique.
Vendredi 13	17h30	Réunion de prières au temple
Samedi 14	1h30-16h00	Permanence du pasteur au temple

Dimanche 15	10h30	Culte autrement et repas partagé.
Samedi 21	14h30-16h	Permanence au temple
Dimanche 22	10h30	Culte.
Mercredi 25	10h	Réunion du bureau.
Samedi 28	14h30 à 16h	Permanence du pasteur au temple.

Mars

Dimanche 1	10h30	Culte avec Ste Cène.
Mardi 3	18h-20h	Répétition cabaret.
Mercredi 4	15h	Visite à l'EPAD « Clos des Fontaines »
Jeudi 5	16h	Conseil presbytéral
Vendredi 6	18h	Journée mondiale de prière organisée par les femmes du Nigéria.
Samedi 7	09h30-12h	Formation prédicateurs laïques.
	14h-18h	Répétition Cabaret.
	14h30-16h	Permanence pasteur au temple.
Dimanche 8	10h30	Culte.
Jeudi 12		Pastorale (pasteurs) plus consistoire (Pasteurs et délégués)
Vendredi 13	18h30	Ecole biblique.
Samedi 14	14h-18h	Répétition générale cabaret.
	14h30-16h	Permanence pasteur au temple.
Dimanche 15	10h30	Culte suivi d'un repas partagé.
	13h30	ASSEMBLEE GENERALE de paroisse.
Mercredi 18	10h00	Réunion de bureau
Jeudi 19	17h30	Etude biblique
Vendredi 20	17h30	réunion de prière
Samedi 21	14h30-16h	Permanence au temple ?
	18h	Cabaret spectacle (la voix vivante).
Dimanche 22	10h30	Culte.
	16h00	Cabaret spectacle (la Voix vivante).
Jeudi 26	18h30	Café œcuménique au club Catholique 102 rue Pierre Loti à
Rochefort.		
Vendredi 27	20h00	Concert par la chorale Mozaïque dans le temple.
Samedi 28	14h30-16h	Permanence du pasteur au temple.
		Colloque financier (trésoriers)
Dimanche 29	10h30	Culte.

Avril

Mercredi 1	15h00	Visite à l'Epahd du clos des Fontaines.
Jeudi 2		Pastorale
	16h	Conseil presbytéral.
Vendredi 3	18h30	Ecole biblique.
Samedi 4	14h30-16h30	Permanence pasteur au temple.
Dimanche 5	10h30	PAQUES Culte avec Ste Cène.
Jeudi 9	17h30	Etude biblique.
Vendredi 10	17h30	Réunion de prière.
Samedi 11	09h30-12h	Formation des prédicateurs laïques.
	14h30-16h	Permanence du pasteur au temple.
Dimanche 12	10h30	Culte.
Samedi 18	14h30-16h	Permanence du temple
Dimanche 19	10h30	Culte autrement et repas partagé.
Samedi 25	14h30-16h	Permanence du pasteur au temple.

Dimanche 26	10h30	Culte.
Mercredi 29	10h00	Réunion de bureau
Jeudi 30	20h00	CAFE MORTEL/ le deuil et la vie.

** **Nouveauté** : à l'encre verte des rendez-vous qui ne concernent pas directement les paroissiens (Pastorale, consistoire), mais qui répondent à une question fréquente : où est notre pasteur ?*

Nota : Pour les réunions concernant la préparation de la J.M.P vous pouvez directement vous adresser à Guilaïne Krug (0517256537) ou à Danielle Deguilhène. (06 61 35 57 09)

Dernière minute :

EN CHEMIN VERS PAQUES

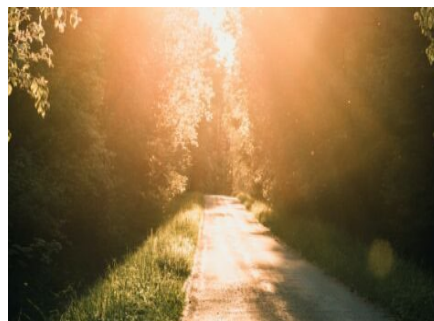
VEILLEE PASCALE

le jeudi 2 Avril 2026 à 18h30 au temple

Temps de recueillement avec alternance de musique, lectures et prières

Ecoute et partage, ce temps sera sans prédicateur mais avec participation de tous ceux qui le souhaitent dans l'assistance : les participants pourront lire un texte biblique, un poème, ou une prière à tour de rôle et selon un cheminement programmé et minutieusement préparé avec interludes musicaux, dans une atmosphère propice au recueillement.

Un thème possible : du jardin des oliviers au jardin du tombeau ouvert...



PASTEUR :	Matthieu Cavalié 22 rue de la Casse aux prêtres 17300 Rochefort Courriel : epudf.rochefort@gmail.com Tél : 06 46 33 11 51
PRESIDENTE:	Sylvie Bardou Courriel : sylvie.bardou360@gmail.com Tel : 06 78 98 80 44
TRESORIERE :	Amélie de Labbey Tél : 06 12 52 78 67 Pour les dons à l'église : Association paroissiale Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes Compte (IBAN) FR76-1333-5004-0108-9181-3715-683
REDACTEUR du journal :	Daniel Guibert : Tel : 06.16.57.42.65 courriel : andaca@orange.fr

Le prochain journal sortira début juin 2026.

Vous pouvez envoyer vos articles jusqu'au 15 mai 2026